

\* Voyez l'évidence de cette conclusion dans le Journ. du 1<sup>er</sup> Août, p. 547.

lui paroïssoit tout-à-fait miraculeuse & opérée immédiatement par Dieu même, est aujourd'hui un crime affreux & impardonnable. D'où il s'enfuit que Dieu a fait des miracles du premier ordre pour autoriser & consolider le crime \*. A cela le révérend Pere répond, que lorsqu'il reconnoissoit le miracle & Dieu auteur ou coopérateur de la révolution, il ne connoissoit pas bien la *Joyeuse Entrée* où il a vu, dit-il, depuis des choses qui prouvent que les Belges sont *des menteurs, des perfides & des rebelles que sa conscience lui ordonne de terrasser, comme il l'a fait déjà dans trois ouvrages (a)*. Or, voici de quoi *terrasser* le révérend Pere, non pas par principe de *conscience*, mais par la vertu d'une bonne logique ; non pas *par trois ouvrages*, mais par cinq petites lignes. » Quand le révérend  
 „ Pere ignoroit que les Belges étoient des *rebel-*  
 „ *les*, Dieu le savoit. Or, Dieu les a *miraculeu-*  
 „ *sément* délivrés par une révolution dont *la*  
 „ *gloire appartient à lui seul*. Donc Dieu a auto-  
 „ *risé & glorifié* la rebellion des Belges „. On dit que si le révérend Pere arrive, Mgr. notre évêque, qui ne badine pas avec les blasphémateurs, ne tardera pas à suspendre *a divinis* l'auteur de ces étranges propos, & à lui interdire sur-tout le confessionnal : d'autant plus qu'on assure qu'il abuse de son ministère par reconnaissance pour les bienfaisans Vonckistes de Lille, & qu'il refuse l'absolution à tous ceux qui ne croient pas que des *vainqueurs miraculeux* sont des *rebelles*.

---

(a) C'est ce que dit très-expressément le révérend Pere, dans une lettre datée de Lille le 4 Septembre 1790, & adressée à M. l'abbé Imbert des Motelettes, à Bruges.